

**COMMUNE DE COUSANCES-LES-FORGES****COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 août 2010**

L'an deux mille dix, le vingt sept août, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Cousances-les-Forges s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. THIRION Francis, Maire.

Présents : M. THIRION Francis, Maire ; MM., Mmes et Mlles MALTHIERY Delphine, MAGINOT Denis, LECHAUDEL Delphine, HACQUART Véronique, DUPONT Régis, CHALOPPE Frédérique, PREVOT Francis, HENON Karine, GASPARD Patrick, ANDRIEUX Carole.

Procurations : M. COLLIN Stéphane donne procuration à Mlle MALTHIERY Delphine  
M. PEDERIVA Bernard donne procuration à M. PREVOT Francis  
M BANCELIN Jean-Claude donne procuration à M. THIRION Francis  
Mme VARNIER Marie-Paule donne procuration à Mlle LECHAUDEL Delphine

Absents excusés : Mrs VALENZISI Philippe, RADET Jean-Claude, LAMBERT David

Absente non excusée : Mme SOYEZ Catherine

Mlle MALTHIERY Delphine a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**REHABILITATION D'UN LOGEMENT EN CANTINE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter les avenants suivants : lot 6 électricité pour 171,87 € TTC ; lot 8 peintures revêtements muraux pour 95,68 € TTC.

**REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'entériner l'objet du marché « Réhabilitation de la salle des fêtes » ; d'autoriser Monsieur le Maire à préparer, passer, exécuter ce marché à procédure adaptée ; l'ouverture des plis et l'étude des offres se fera par la commission d'appel d'offres et la commission travaux ; de fixer le montant de remboursement des frais de reprographie à 20 € TTC.

**REHABILITATION DU BATIMENT RUE DE LA GARE**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à faire une étude de faisabilité de la réhabilitation, dans son intégralité, des anciens bureaux Champenois rue de la Gare, en maison des services.

**ACQUISITION DE MATERIEL POUR ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LES MERCREDIS RECREATIFS**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas faire de demande de subvention pour les dépenses d'investissement pour l'année 2011.

**EXPLOITATION DE LA FORET COMMUNALE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité pour les parcelles 15 et 16, l'exploitation en régie des arbres de futaie (vendus façonnés par l'ONF) et la délivrance à la commune, pour les affouagistes, des houppiers, des petites grumes et des arbres de qualité chauffage.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité pour les parcelles 9 et 22, la délivrance à la commune, pour les affouagistes, des petites grumes et des arbres de qualité chauffage.

Les 4 garants sont Mrs MAGINOT Denis, PREVOT Francis, RADET Jean-Claude et Mme VARNIER Marie-Paule.

Pour les affouages : délai abattage 15 avril 2011, délai façonnage, empilage 1<sup>er</sup> juillet 2011, délai de vidange 30 septembre 2011.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SAULX ET DU PERTHOIS : MODIFICATION DES STATUTS**

Le Conseil Municipal entérine à l'unanimité la modification des statuts concernant la partie « Aménagement de l'Espace » à savoir « La Communauté de Communes est compétente en matière d'élaboration, de modification, de révision ou de toutes autres procédures dévolution du Plan Local d'Urbanisme ».

**CONTRATS AIDES**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de recourir à un Contrat Unique d'Insertion-CAE au sein des mercredis récréatifs, cantine et accueil périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 pour une durée de 6 mois à raison de 20 heures hebdomadaires.

## **NOMS DES RUES ET NUMEROTATION DES MAISONS**

Le Conseil Municipal entérine à l'unanimité les remplacements de noms de rues suivants : Rue de Cousances devient Rue Louis CLAUSSE ; Rue de jonction devient Rue du 25 février 1965 ; Rue de Cousancelles devient Rue André LEBLANC ; Chemin de remembrement du Val de Beauzée devient Chemin des Chenevières ; Chemin du Haut des Plantes devient Chemin du Frauchis ; Côte du Fourneau devient Côte de la Bobotte ; Fin de la rue du Fourneau devient Rue des Fondateurs ; Sur les Monts devient Côte Saint Minge ; Rue de les Monts devient Allée du Naix Guë ; Chemin de la Tuilerie devient Chemin Rouge ; Place de Cousancelles devient Place des Tilleuls

Le Conseil Municipal entérine à l'unanimité les créations de noms de rues suivants : Chemin des Carelles existant confirmé ; Allée des Pommiers (délaisse Prot à Cousancelles) ; Rue de l'Iva ; Ruelle des Violettes.

Ces changements et ces créations prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## **DEGRADATIONS DES CANDELABRES DE LA PLACE DES ROISES**

Après les dégradations des candélabres et le remplacement des verres cassés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité que les parents des 3 mineurs rembourseront la somme de 30 € par enfant.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe que le contenaires a côté du gymnase est dégradé et il sera retiré. Il est proposé d'une part de faire appel à une entreprise pour remonter le sol au niveau du gymnase et pour la toiture et les employés municipaux monteront les murs ; d'autre part, de demander des devis pour tout le local de stockage.

- Monsieur le Maire informe qu'au cimetière de Cousancelles, il reste 1 place au columbarium et au cimetière de Cousances, il reste 2 places.

- Monsieur le Maire informe de la dépose du compteur d'eau et de la démolition des WC publics, place des Roises ainsi que de la dépose du compteur d'eau au Val de Beauzée.

- Monsieur le Maire informe des formations organisées par le Conseil Général de la Meuse.

- Monsieur le Maire informe des problèmes à la salle des fêtes (assainissement individuel est impossible) et aux salles à usages multiples rue de l'abattoir au niveau du SPANC. En 2007 le SIVOM avait émit un avis défavorable en ce qui concerne l'assainissement et une mise aux normes est obligatoire. Une étude est demandée au SIVOM des 4 Cantons.

- Monsieur MAGINOT Denis informe que 3 affouagistes n'ont pas terminé ; 776m<sup>3</sup> stères pour environ 4.476€ ; tous les inscrits ont eu un affouage.

- Monsieur MAGINOT Denis demande où en sont les tractations entre le SIVOM des 4 Cantons et Le Creuset pour le chemin de la Cité Saint-Joseph ; actuellement pas de nouvelles. Les travaux actuels sur le crassier, sont-ils une remise en état. Monsieur le Maire informe que les travaux consistent en une dépollution visuelle avec surveillance 2 fois par an pendant 30 ans.

- Monsieur MAGINOT Denis demande qu'un stop ou une balise soit installé en bas de la descente de la Côte du Fourneau. Il évoque le repas des anciens du 12 septembre 2010.

- Monsieur le Maire informe que suite à la visite annuelle des poteaux incendie par les pompiers, 2 poteaux ont été changés par le SIVOM des 4 Cantons.

- Monsieur le Maire informe de l'exposition organisée par l'Andra à la salle des fêtes le 10 septembre à 18h et demande que les conseillers intéressés par la visite du laboratoire de Bure le 23 septembre s'inscrivent en mairie.

- Monsieur le Maire informe que Territorial TV fera deux reportages sur la commune.

- Mademoiselle LECHAUDEL Delphine demande que le SIVOM des 4 Cantons organise une réunion par rapport au SPANC. Elle informe de l'inauguration de l'accueil périscolaire le 29 octobre à 17h.